



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.org>

09/05/2006: Immigration : le rôle de la sécurité interne dans les relations entre l'Union européenne et ses voisins - Patrick Gaubert, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

A la tête d'une délégation de Parlementaires européens, l'Eurodéputé Patrick Gaubert, Vice Président de la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures, et auteur d'un rapport sur l'immigration légale, illégale et l'intégration des migrants qui a été adopté par le Parlement en 2005, a, entre autres, déclaré lors de la conférence interministérielle sur "Le rôle de la sécurité interne dans les relations entre l'Union européenne et ses voisins" à Vienne le 4 mai 2006 :

« Entre 1.200 et 1.700 migrants auraient perdu la vie dans l'Océan Atlantique aux mois de novembre et décembre derniers, d'après des sources espagnoles. Ces personnes essayaient de rejoindre les côtes des Iles Canaries depuis la Mauritanie. Ces personnes cherchaient un futur meilleur chez nous.

Ceuta, Melilla, Lampedusa, Malte: des lieux qui sont devenus le symbole de l'impuissance face à la gestion des flux migratoires, notamment en provenance du Sud de la planète.

Dans un village en Afrique, quand une famille meurt de faim, le père ou la mère sont prêts à tout pour leur donner de quoi vivre. Ni la mer, ni la montagne, ni le froid, ni les barbelés, ni la police ne peuvent les arrêter. Soit l'immigré terminera dans un camp de réfugiés, soit il sera exploité par des entrepreneurs qui l'utiliseront comme une sorte d'esclave.

La politique d'immigration ne peut pas se limiter à la lutte contre l'immigration illégale, il faut en même temps une politique européenne en matière d'immigration légale et une politique d'aide au développement des pays d'origine.

Ne laissons pas croire à nos opinions publiques respectives que faire un pas en arrière et reculer vers des positions nationalistes puisse offrir la solution miracle. L'immigration est un phénomène européen, qui va au delà du champ d'action national et qui doit être géré au niveau européen.

Il faut bien faire la différence entre les politiques d'asile et les politiques qui s'adressent aux migrants économiques: trop de fois, les deux questions sont mélangées dans nos discours. Les solutions sont différentes, mais elles doivent avoir une base commune: le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Le Parlement européen, depuis le 1er janvier 2005 en codécision sur les politiques liées à l'immigration illégale, est prêt à prendre ses responsabilités et à s'engager pour rattraper le retard dans la création d'une véritable politique européenne d'immigration.

Grâce à une politique commune et une meilleure coordination, nous régulerons les flux migratoires. A partir du moment où il n'y a plus de frontières, les décisions des uns ont des conséquences inévitables chez les autres. Le problème des trafics d'êtres humains entre les différents pays ne peut être combattu qu'ensemble par une coopération européenne.

Le Parlement européen est le mieux placé pour observer les conséquences des politiques des différents pays. Malheureusement, chacun fait sa propre politique concernant l'immigration,

souvent en fonction d'échéances électorales proches. Soit par une politique de fermeture des frontières, ce qui est tout à fait le droit de chaque pays de le décider; mais alors les immigrés iront ailleurs. Soit par une politique de régularisations massives qui n'est aujourd'hui pas une solution miracle.

Le Parlement européen propose une politique ferme, humaine et intelligente par une coordination au niveau européen, avec par exemple la police des frontières, la biométrie, une liste de pays sûrs, une politique crédible de retour, un co-développement intelligent et des accords avec les pays sources d'immigration. »

Intégralité de l'intervention sur demande, au bureau de Patrick Gaubert.

Pour toute information:

Patrick Gaubert, Député européen, Tél: +322 284 71 56

Fax: 00322 284 9156 - Courriel: pgaubert@europarl.eu.int - www.patrickgaubert.net

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>